

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 20 DECEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué le treize décembre deux mille dix-huit, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET- Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Hind BENAINI - Hamide KERMANI - Nathalie BESNIET - Maribel AVILES-CORONA - Imène BEN CHEIKH - Farid RADJOUH - Marilyne HERLIN - Paul FAROUZ - Alain GIRARD - Thierry ATLAN.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Christian DE BARROS - Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON - Malikat VERA - Christian BRISSEPOT - Frank-Eric BAUM - Patrick BOURGEOIS (jusqu'à 23h08) - Karine BETTAYEB - Marco PISANU - Mariane CIMINO - Lyonel CROS - Brahim MESSACI - Denis REYNAUD -.

**ETAIENT REPRESENTES**

Jacqueline MARCONI représentée par Hind BENAINI  
Monique KUCINSKI représentée par Jean-François CHAZOTTES  
Eddy JOURDE représenté par Christine JANODET  
Sana EL AMRANI représentée par Thierry ATLAN  
Patrick BOURGEOIS (à partir de 23h08) représenté par Farid RADJOUH  
Line ASSOGBAVI représentée par Marco PISANU  
Claude SANCHO représenté par Brahim MESSACI

**1 - Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Imène BEN CHEIKH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

## **2 - Approbation des procès-verbaux des séances du 16 octobre et 22 novembre 2018.**

*Adoptés à l'unanimité.*

Un vœu d'urgence, à l'initiative de l'association ORBIVAL, relatif au maintien intégral de la ligne 15 du Grand Paris Express et au maintien de l'interopérabilité, est proposé.

*L'urgence est adoptée à l'unanimité.*

## **3 - Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.**

Monsieur PISANU pose des questions sur les décisions 740, 742, 750, 759, 774, 775, 781, 782 et 848.

## **4 - Communications de la Municipalité.**

« Depuis notre Conseil de novembre dernier, notre ville, a connu de nombreuses initiatives et manifestations qui ont rassemblé de nombreux Orlysiens.

Je n'évoquerai que quelques temps forts parmi d'autres :

- **Samedi 24 novembre**, les parents et les enfants des quartiers Aviateurs et Navigateurs étaient très nombreux pour enfin inaugurer **l'Accueil de loisirs maternel et de la Ludothèque Paul Eluard**, un très bel équipement au service des orlysiens.
- **Mardi 27 novembre**, Valophis et la municipalité invitaient les Orlysiens à une **réunion publique de présentation et de concertation autour du projet de Renouveau urbain**.
- **Jeudi 29 novembre** Thierry ATLAN a réuni le **Conseil de quartiers Centre**.
- **Samedi 1<sup>er</sup> décembre**, le Conseil départemental, la municipalité et des associations Orlysiennes organisaient « **La fête des solidarités** » au **gymnase Desnos**.
- **Dimanche 2 décembre au gymnase Desnos**, l'association Quartiers dans le monde et la Ville vous invitaient à participer à « **La dictée pour tous** ».
- Très bonne nouvelle pour les Orlysiens, **lundi 3 décembre**, je défendais le dossier du **NPRU d'Orly** devant le Comité National d'Engagement de l'ANRU. C'est la dernière étape avant la signature de la Convention entre notre ville et l'ensemble des partenaires financeurs.
- **Mercredi 5 décembre, la municipalité exprimait sa solidarité**. A cette occasion, 1465 colis de fin d'année ont été distribués aux retraités et 811 adultes et 1048 enfants ont bénéficié des aides de fin d'année.
- **Jeudi 6 décembre**, Jacqueline MARCONI, a réuni le **Conseil de quartiers Ouest**.

- **Samedi 8 décembre, à l'occasion du Téléthon**, la mobilisation d'une centaine de personnes a permis de collecter 1000 euros. Merci aux associations qui ont donné de leur temps.
- Enfin, **samedi et dimanche dernier**, malgré un temps pluvieux et frais, les Orlysiens étaient présents autour des chalets et des animations du **Marché de Noël dans le Centre ancien**.

**Très rapidement maintenant quelques informations sur des manifestations à venir :**

- Plusieurs fêtes de Noël sont à venir : celle des Navigateurs, celle du quartier Centre ce samedi, celle des Aviateurs le 23 et celle de l'Auvm le 27.
- Ce samedi également, nous inaugurons la salle de musculation Beltoise pour laquelle nous avons bénéficié de financements de l'Etat, du Département et de la Région.
- Sans oublier notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population le 11 janvier à 19h.

**Je vous rappelle qu'il n'y aura pas de Conseil municipal en janvier et que nous nous retrouverons le jeudi 21 février**

Je vous remercie, nous allons passer maintenant à l'ordre du jour de notre Conseil.

**5 - Budget annexe du Centre-médico-psycho-pédagogique (CMPP) – Modification de la méthode de reprise du résultat d'exploitation 2017.**

*Adopté à l'unanimité.*

**6 - Budget annexe Centre-Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) – Décision modificative n°1.**

*Adopté à l'unanimité.*

**7 - Budget ville 2018- Décision Modificative n°2.**

*Adopté à la majorité (3 abstentions dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).*

**8 - Admission en non-valeur des produits irrécouvrables 2018.**

*Adopté à l'unanimité.*

**9 - Budget primitif 2019 – Budget général.**

*Adopté à la majorité (3 voix contre dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly et 4 abstentions dont un pouvoir du groupe Une nouvelle ère pour Orly).*

**10 - Présentation du budget annexe 2019 du Centre Culturel**

*Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly et 4 dont un pouvoir du groupe Une nouvelle ère pour Orly).*

**11 - Budget annexe du Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) de la ville d'Orly – Approbation du budget primitif 2019.**

*Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly et 4 dont un pouvoir du groupe Une nouvelle ère pour Orly).*

**12 - Remboursement de frais engagés par la ville : Mise à disposition du personnel de la Ville pour le Centre-Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP), le budget caisse des écoles, le SICIO et remboursement des frais généraux pris en charge pour le CMPP - Exercice 2018.**

*Adopté à l'unanimité.*

**13 - Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs.**

*Adopté à la majorité (4 abstentions dont un pouvoir du groupe Une nouvelle ère pour Orly).*

**14 - Restructuration et extension des écoles maternelle et élémentaire Jean Moulin – approbation du programme et du budget de l'opération – lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre – composition du jury du concours.**

*Adopté à la majorité (3 abstentions dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).*

**15 - Avenant à la convention cadre d'utilisation de l'abattement de TFPB dans le quartier prioritaire de la politique de la ville.**

*Adopté à la majorité (3 abstentions dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).*

**16 - Approbation du rapport d'activité 2017 Politique de la ville.**

*Adopté à la majorité (3 voix contre dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly et 4 abstentions dont un pouvoir du groupe Une nouvelle ère pour Orly).*

*Monsieur Patrick BOURGEOIS quitte la séance et donne pouvoir à Monsieur Farid RADJOUH.*

**17 - Approbation du protocole d'accord entre la société Immobilière I3F et la commune d'Orly relatif à la cession du terrain sis 27 rue du 11 novembre 1918 et au programme de construction à venir.**

*Adopté à la majorité (3 abstentions dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).*

**18 - Rétrocession d'une voie ouverture au public sise Voie des Saules - Les Montuits (parcelle cadastrée section AE numéro 280) par Valophis Habitat à la Commune d'Orly.**

*Adopté à la majorité (3 abstentions dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).*

**19 - Avis favorable à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune d'Orly dans le cadre de la déclaration de projet de l'usine de production d'eau potable d'Eau de Paris.**

*Adopté à l'unanimité.*

**20- Redynamisation des marchés forains.**

*Adopté à la majorité (3 abstentions dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).*

**21 - Dérogations au repos dominical 2019.**

*Adopté à l'unanimité.*

**22 - Validation du plan mercredi dans le cadre du projet éducatif d'Orly 2018-2021 et des deux conventions ad hoc.**

*Adopté à l'unanimité.*

### **23 - Modification de périmètres scolaires de la ville d'Orly.**

*Adopté à l'unanimité.*

### **24 - Fusion des écoles élémentaires Paul Eluard A et B.**

Le vote se décompose ainsi :

- **Fusion des écoles :**

*Adopté à l'unanimité.*

Madame la Maire, en application du Code général des collectivités territoriales, consulte le Conseil municipal, s'agissant d'un vote nominatif, sur une procédure à bulletin secret ou à main levée.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et de voter à main levée.

- **Désignation des représentants de la ville au Conseil d'école Paul Eluard**

Les candidatures de Monsieur Alain GIRARD, titulaire et de Madame Malikat VERA, suppléante, sont présentées : *ils sont élus à l'unanimité.*

### **25 - Convention d'aide au fonctionnement dans le cadre de l'aide aux porteurs de projet de vacances familiales et sociales 2018 avec la Caisse d'Allocations Familiales.**

*Adopté à l'unanimité.*

### **26 - Subvention à l'association Orly MUAY THAI pour l'année 2018.**

*Adopté à l'unanimité.*

### **27 - Avenant n°1 à la convention entre l'association Paris Football Club et la commune d'Orly.**

*Adopté à la majorité (3 abstentions dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).*

### **28 - Subventions municipales aux associations pour l'année 2019.**

*Adopté à la majorité (Madame Maribel AVILES CORONA, Messieurs Denis REYNAUD, Marco PISANU, Pierre STOUVENEL, Alain GIRARD et Christian DE BARROS n'ont pas pris part au vote. Monsieur Paul FAROUZ s'est abstenu.)*

### **Vœu d'urgence relatif au maintien intégral de la ligne 15 du Grand Paris Express et au maintien de l'interopérabilité**

**(Vœu présenté à l'initiative de l'association ORBIVAL qui regroupe les villes du Val de Marne)**

La Société du Grand Paris a été missionnée pour identifier des économies sur le Grand Paris Express. 770 pistes restent à l'étude à ce jour. Parmi elles, l'annonce – par voie de presse – de la remise en cause de l'interopérabilité des lignes 15 Sud et 15 Est a suscité une très forte inquiétude des riverains, d'élus locaux de toutes sensibilités et des acteurs économiques.

Cette remise en cause éveille des craintes – en Val-de-Marne comme en Seine-Saint-Denis – quant à une remise en cause partielle ou totale de la ligne 15 Est et de son calendrier de mise en service déjà lointain (2030).

**Vu** la loi n°2010 - 597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;

**Vu** le décret n°2011 - 1011 du 24 août 2011 portant approbation du schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris ;

**Vu** le décret n°2014 - 1607 du 24 décembre 2014 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation du tronçon de métro automatique reliant les gares de Pont-de-Sèvres et Noisy-Champs du réseau de transport public du Grand Paris (dite « ligne rouge - 15 Sud ») ;

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 2017 - 0325 du 13 février 2017 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation de la ligne 15 Est /orange du réseau complémentaire du réseau de transport public du Grand Paris entre « Saint-Denis Pleyel » (gare exclue) et « Champigny centre » ;

**Considérant** qu'une telle suppression aurait de lourdes conséquences pour l'ensemble de la ligne 15 ;

**Considérant** que, sans cette connexion, l'exploitation en rocade de la ligne 15 deviendrait impossible ;

**Considérant** que des ruptures de charge s'imposeraient à la majorité des usagers des lignes 15 Sud et Est, en gare de Champigny-Centre ;

**Considérant** que les travaux nécessaires à l'interopérabilité sont engagés depuis mars 2015 à Champigny-sur-Marne, que les riverains y subissent des nuisances sensibles ;

**Considérant** les expropriations déjà réalisées et près de 200 millions déjà engagés sur l'interopérabilité ;

**Considérant** que la suppression de l'interopérabilité est présentée par la Société du Grand Paris comme une source d'économies sans démonstration probante, ni prise en compte objective des désagréments pour les riverains et les futurs usagers, des coûts et des délais frustratoires supplémentaires (enquête publique modificative, reprise d'études...) ;

**Considérant** que les recherches d'économies affectent d'autres des fonctionnalités essentielles de la ligne 15 Est compromettant des projets connexes à l'image du réaménagement du pôle du Val-de-Fontenay, du prolongement de la ligne 1 du métro, de grands projets urbains, etc.

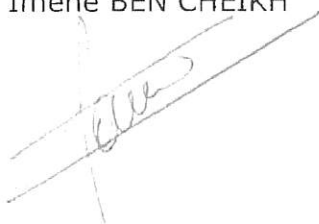
#### **Le Conseil municipal d'Orly :**

- **DEMANDE** au Gouvernement une prise de position en faveur de la réalisation intégrale de la ligne 15 Est, au plus tard en 2030, permettant l'exploitation de la ligne 15 en rocade, conformément aux engagements pris devant les populations et les élus.
- **DEMANDE** à la Société du Grand Paris de poursuivre la mise en œuvre de l'interopérabilité et la poursuite des études afin de privilégier les méthodes constructives limitant les impacts urbains.
- **REFUSE** toute remise en cause et dénonce la méthode employée par la Société du Grand Paris.
- **APPORTE** son soutien aux associations, collectifs, citoyens et élus engagés pour la réalisation du métro dans les délais prévus et dans des conditions acceptables pour les riverains.

*Adopté à l'unanimité.*

La séance est levée à 00h20

La secrétaire de séance  
Imène BEN CHEIKH



M La Maire d'Orly  
Christine JANODET

